



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

PROCÈS-VERBAL d'une réunion régulière du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine tenue le 26 février 2020 à 11h 30 à l'Hôtel Le Francis, à New Richmond, sous la présidence de Daniel Côté et à laquelle sont présents :

M. Allen Cormier, préfet

Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

M. Simon Deschênes, maire de Sainte-Anne-des-Monts

Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

Mme Delisca Ritchie-Roussy, maire de Murdochville

Administratrice régulière représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

Mme Nadia Minassian, préfète

Administratrice régulière représentant la MRC du Rocher-Percé

Mme Louise Langlois, mairesse de Chandler

Administratrice régulière représentant la MRC du Rocher-Percé

M. Roch Audet, maire de Bonaventure

Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

M. Éric Dubé, préfet

Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

M. Mathieu Lapointe, préfet

Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

M. Christian Leblanc, maire de Maria

Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon (Par téléphone)

M. Roger Chevarie, conseiller de Fatima

Administrateur régulier représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

M. Jean-Philippe Deraspe, conseiller de L'Étang-du-Nord

Administrateur régulier représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

Ainsi que :

Mme Marie-Andrée Pichette, directrice générale de la Régie

Mme Paula Beaulieu, coordonnatrice au service à la clientèle et aux communications



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum;
2. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée (adoption);
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption);
4. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2019 (adoption);
5. Suivi des finances et des opérations;
 - 5.1. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés (adoption);
 - 5.2. Entente de service pour la vérification comptable 2019 (adoption);
6. Bilan des navettes VIA Rail des Fêtes (adoption);
7. Financement de l'Alliance pour la solidarité Gaspésie pour le projet Note-Dame-de-Liesse (adoption);
8. Modification du règlement sur l'organisation du service (avis de motion);
9. Révision annuelle du taux de remboursement du kilométrage (adoption);
10. Renonciation annuelle à l'indexation de la rémunération des élus (adoption);
11. Affaires nouvelles;
12. Date et lieu de la prochaine rencontre;
13. Période de questions;
14. Levée de l'assemblée (adoption).



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président, Daniel Côté, souhaite la bienvenue à tous et constate que le quorum est atteint.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Allen Cormier propose Paula Beaulieu à titre de secrétaire d'assemblée. Paula Beaulieu accepte d'être secrétaire d'assemblée.

R20 – 01

RÉSOLUTION CONCERNANT LA NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Allen Cormier et unanimement résolu de nommer Paula Beaulieu à titre de secrétaire d'assemblée.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait lecture de l'ordre du jour.

R20 – 02

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Christian Leblanc et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

4. LECTURE, SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 18 DÉCEMBRE 2019

Le document « Procès-verbal d'une réunion régulière du conseil de la Régie tenue le 18 décembre 2019 » est présenté.

R20 – 03

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 18 DÉCEMBRE 2019

IL EST PROPOSÉ par Mathieu Lapointe et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2019 tenue à Chandler, tel que lu et présenté.

5. SUIVI DES FINANCES ET DES OPÉRATIONS

5.1. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés

La liste des comptes à payer et des comptes préautorisés de novembre et décembre 2019 est remise aux administrateurs.

Le montant total au 30 novembre 2019 est de 330 308,69 \$.

Le montant total au 31 décembre 2019 est de 349 865,57 \$.



No de résolution
ou approbation **R20-04**

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

RÉSOLUTION CONCERNANT L'APPROBATION DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ par Délisca Ritchie-Roussy et résolu unanimement d'adopter la liste des comptes à payer et des comptes préautorisés de novembre 2019 au montant total de 330 308,69 \$ et de décembre 2019 au montant total de 349 865,57 \$.

5.2 Entente de service pour la vérification comptable 2019

R20 – 05

RÉSOLUTION CONCERNANT UNE ENTENTE DE SERVICE POUR LA VÉRIFICATION COMPTABLE 2019

CONSIDÉRANT QUE les dispositions législatives concernant le domaine municipal a été modifiée par le projet de loi no 155;

CONSIDÉRANT QUE ces nouvelles dispositions permettent aux organisations régies par la LCV de nommer un vérificateur externe;

CONSIDÉRANT la situation actuelle sur le plan administratif de l'organisation causé par les changements en ressource humaine;

CONSIDÉRANT l'expérience et la connaissance importante de la Régie de la firme Alphonse Bernard CA ;

IL EST PROPOSÉ par Louissette Langlois et unanimement résolu :

QUE la firme Alphonse Bernard CA soit nommée vérificateur externe pour l'exercice financier 2019;

QUE l'organisation s'engage dans le courant de l'année à faire un appel d'offre sur invitation pour les exercices financiers 2020, 2021 et 2022.

6. BILAN DES NAVETTES VIA RAIL DES FÊTES

Le bilan des navettes des fêtes 2019-2020 est présenté aux administrateurs.

R20 – 06

RÉSOLUTION CONCERNANT LES NAVETTES VIA RAIL ESTIVALES

CONSIDÉRANT QUE la clientèle est heureuse qu'on puisse offrir ce service et que les commentaires positifs sont nombreux;

CONSIDÉRANT QUE l'on voit une constance dans l'utilisation de ce service par la clientèle depuis sa mise en place il y a trois ans;

CONSIDÉRANT QUE la collaboration entre la RÉGÎM et VIA Rail permet également de faire connaître nos services bien au-delà des frontières de la région;

IL EST PROPOSÉ par Allen Cormier et unanimement résolu que le conseil d'administration de la Régie accepte de continuer à offrir le service de navettes VIA Rail pour l'été 2020.



No de résolution
ou annotation

R20 – 07

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

7. FINANCEMENT DU PROJET NOTRE-DAME-DE-LIESSE PAR L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ DE LA GASPÉSIE 2017-2023

RÉSOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE DU FOND QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES CONSOLIDATION DES PROJETS LOCAUX ET RÉGIONAUX FINANCÉS DANS LE CADRE DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ DE LA GASPÉSIE POUR LE PROJET NOTRE-DAME-DE-LIESSE

ATTENDU QUE la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale institue une Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (Stratégie), laquelle vise entre autres à soutenir financièrement la réalisation de projets, d'actions et d'initiatives afin d'atteindre les buts de la stratégie nationale;

ATTENDU QUE le Regroupement des MRC de la Gaspésie c'est doté comme responsabilité d'être mandataire et fiduciaire de l'Alliance pour la solidarité en Gaspésie;

ATTENDU QUE le projet de transport parascolaire de l'école Notre-Dame-de-Liesse répond aux critères et objectifs de cette stratégie;

IL EST PROPOSÉ par Christian Leblanc et unanimement résolu d'autoriser la direction générale de la Régie à signer le protocole d'entente tel que présenté pour le financement de l'Alliance pour la solidarité Gaspésie pour le projet Notre-Dame-de-Liesse, et à procéder au dépôt du rapport final et des pièces justificatives.

8. MODIFICATION DU RÈGLEMENT SUR L'ORGANISATION DU SERVICE

A20 – 01

AVIS DE MOTION CONCERNANT L'ORGANISATION D'UN SERVICE MUNICIPAL DE TRANSPORT COLLECTIF DE PERSONNES SUR LE TERRITOIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRANSPORT GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Mathieu Lapointe, administrateur, donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance subséquente du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, d'un projet de mise à jour du Règlement concernant l'organisation d'un service municipal de transport collectif de personnes sur le territoire de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

9. RÉVISION DU TAUX DE REMBOURSEMENT DU KILOMÉTRAGE

La politique de remboursement des frais prévoit une révision du taux annuellement.

R20 – 08

RÉSOLUTION CONCERNANT LA RÉVISION DU TAUX DE REMBOURSEMENT DU KILOMÉTRAGE

IL EST PROPOSÉ PAR Allen Cormier de maintenir le taux actuel de 0,45 \$ du kilomètre pour 2020.



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

10. RENONCIATION À L'INDEXATION DE LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

À la suite de la modification du règlement sur la rémunération des élus, les administrateurs souhaitent renoncer à l'indexation de leur salaire pour 2020.

R20 – 09

RÉSOLUTION DE RENONCIATION À L'INDEXATION DE LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

CONSIDÉRANT QUE le règlement sur la rémunération des élus a été modifié afin notamment de permettre aux élus de refuser l'indexation annuelle de leur rémunération,

IL EST PROPOSÉ par Jean-Philippe Deraspe et unanimement résolu que l'indexation de la rémunération des administrateurs ne s'applique pas pour l'année 2020.

11. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point n'y est apporté.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

12. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le 21 avril 2020 à Sainte-Anne-des-Monts.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

Aucune question n'est débattue à ce point.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

R20 – 10

RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Éric Dubé et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

CERTIFICATION

Lu et certifié conforme par

le président,

_____ Daniel Côté

la secrétaire-trésorière,

_____ Marie-Andrée Pichette

2020/12/16

_____ Date

16.12.2020

_____ Date

ADOPTION

Adopté par résolution du conseil d'administration le :

_____ Date



No de résolution
ou annotation

**Régie intermunicipale de transport
Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine**